



N° de dossier :

N° d'article :

1

Genre de construction :

Adresse du chantier :

Entreprise :

Propriétaire :

Le soussigné informe que les travaux commenceront le

.....

L'architecte :

..... le

A retourner à: Commune de Villars-sur-Glâne, Services techniques,
Case postale 176, 1752 Villars-sur-Glâne 1
ou à déposer dans la boîte aux lettres de l'administration
communale

Date de la visite.....

Exécution des travaux selon art. 110 ReLATEC :

- Les travaux ne peuvent débuter avant que le permis qui les autorise n'ait été obtenu. Les art. 144 et 150 al. 3 LATEC sont réservés.

REMARQUES :

Commune de Villars-sur-Glâne
Services techniques



N° de dossier :

N° d'article :

1

Genre de construction :

Adresse du chantier :

Entreprise :

Propriétaire :

Le soussigné informe que les travaux commenceront le

.....

L'architecte :

..... le

A retourner à: Commune de Villars-sur-Glâne, Services techniques,
Case postale 176, 1752 Villars-sur-Glâne 1
ou à déposer dans la boîte aux lettres de l'administration
communale

Date de la visite.....

Exécution des travaux selon art. 110 ReLATEC :

- Les travaux ne peuvent débuter avant que le permis qui les autorise n'ait été obtenu. Les art. 144 et 150 al. 3 LATEC sont réservés.

REMARQUES :

Commune de Villars-sur-Glâne
Services techniques



N° de dossier :

N° d'article :

2

Genre de construction :

Adresse du chantier :

Entreprise :

Propriétaire :

Il peut être procédé à la vérification du banquetage.

L'architecte :

..... le

A retourner à: Commune de Villars-sur-Glâne, Services techniques,
Case postale 176, 1752 Villars-sur-Glâne 1
ou à déposer dans la boîte aux lettres de l'administration
communale

Date de la visite :

Géomètre breveté :

Pour les constructions implantées en limite de propriété ou une distance égale ou inférieure à la distance légale, le contrôle du banquetage doit être effectué par un géomètre breveté. (Art. 110 ReLATeC.)

REMARQUES :

Commune de Villars-sur-Glâne
Les services techniques



N° de dossier :

N° d'article :

2

Genre de construction :

Adresse du chantier :

Entreprise :

Propriétaire :

Il peut être procédé à la vérification du banquetage.

L'architecte :

..... le

A retourner à: Commune de Villars-sur-Glâne, Services techniques,
Case postale 176, 1752 Villars-sur-Glâne 1
ou à déposer dans la boîte aux lettres de l'administration
communale

Date de la visite :

Géomètre breveté :

Pour les constructions implantées en limite de propriété ou une distance égale ou inférieure à la distance légale, le contrôle du banquetage doit être effectué par un géomètre breveté. (Art. 110 ReLATeC.)

REMARQUES :

Commune de Villars-sur-Glâne
Les services techniques



N° de dossier :

N° d'article :

3

Genre de construction :

Adresse du chantier :

Entreprise :

Propriétaire :

Personne à aviser pour le contrôle des installations :

Nom : Tél. :

Il peut être procédé au contrôle des canalisations extérieures.

L'architecte :

..... le

A retourner à: Commune de Villars-sur-Glâne, Services techniques,
Case postale 176, 1752 Villars-sur-Glâne 1
ou à déposer dans la boîte aux lettres de l'administration communale



N° de dossier :

N° d'article :

3

Genre de construction :

Adresse du chantier :

Entreprise :

Propriétaire :

Personne à aviser pour le contrôle des installations :

Nom : Tél. :

Il peut être procédé au contrôle des canalisations extérieures.

L'architecte :

..... le

A retourner à: Commune de Villars-sur-Glâne, Services techniques,
Case postale 176, 1752 Villars-sur-Glâne 1
ou à déposer dans la boîte aux lettres de l'administration communale

Date de la visite.....

Pour les services techniques :

Pour le maître d'ouvrage :

INFORMATIONS ET REMARQUES :

Raccord des **eaux usées** sur regard communal N°.....

Ø du tuyau Prof. de raccordement m

Raccord des **eaux claires** sur regard communal N°.....

Ø du tuyau Prof. de raccordement m

Réalisation conforme aux plans du projet déposé

Oui Non

.....
.....
.....
.....

Commune de Villars-sur-Glâne
Services techniques

Date de la visite.....

Pour les services techniques :

Pour le maître d'ouvrage :

INFORMATIONS ET REMARQUES :

Raccord des **eaux usées** sur regard communal N°.....

Ø du tuyau Prof. de raccordement m

Raccord des **eaux claires** sur regard communal N°.....

Ø du tuyau Prof. de raccordement m

Réalisation conforme aux plans du projet déposé

Oui Non

.....
.....
.....
.....

Commune de Villars-sur-Glâne
Services techniques



N° de dossier :

N° d'article :

4

Genre de construction :

Adresse du chantier :

Installateur :

Propriétaire :

Demande d'autorisation pour raccordement au réseau d'eau et pose du compteur par votre concessionnaire

L'architecte :

..... le

A retourner à: Commune de Villars-sur-Glâne, Services techniques,
Case postale 176, 1752 Villars-sur-Glâne 1
ou à déposer dans la boîte aux lettres de l'administration communale

Date de la visite.....

REMARQUES :

Horizontal lines for notes with a large '4' watermark.

Commune de Villars-sur-Glâne
Services techniques

NB

L'architecte devra fournir aux Services techniques un plan d'exécution de la conduite privée avec des cotes d'attachement.



N° de dossier :

N° d'article :

4

Genre de construction :

Adresse du chantier :

Installateur :

Propriétaire :

Demande d'autorisation pour raccordement au réseau d'eau et pose du compteur par votre concessionnaire

L'architecte :

..... le

A retourner à: Commune de Villars-sur-Glâne, Services techniques,
Case postale 176, 1752 Villars-sur-Glâne 1
ou à déposer dans la boîte aux lettres de l'administration communale

Date de la visite.....

REMARQUES :

Horizontal lines for notes with a large '4' watermark.

Commune de Villars-sur-Glâne
Services techniques

NB

L'architecte devra fournir aux Services techniques un plan d'exécution de la conduite privée avec des cotes d'attachement.

N° de dossier :

N° d'article :

5

Genre de construction :

Adresse du chantier :

Entreprise :

Propriétaire :

Le soussigné informe que le gros-œuvre est terminé.

L'architecte :

..... le

A retourner à: Commune de Villars-sur-Glâne, Services techniques,
Case postale 176, 1752 Villars-sur-Glâne 1
ou à déposer dans la boîte aux lettres de l'administration communale

Date de la visite.....

REMARQUES :

Commune de Villars-sur-Glâne
Services techniques

N° de dossier :

N° d'article :

5

Genre de construction :

Adresse du chantier :

Entreprise :

Propriétaire :

Le soussigné informe que le gros-œuvre est terminé.

L'architecte :

..... le

A retourner à: Commune de Villars-sur-Glâne, Services techniques,
Case postale 176, 1752 Villars-sur-Glâne 1
ou à déposer dans la boîte aux lettres de l'administration communale

Date de la visite.....

REMARQUES :

Commune de Villars-sur-Glâne
Services techniques



N° de dossier :

N° d'article :

6

Genre de construction :

Adresse du chantier :

Entreprise :

Propriétaire :

DEMANDE DU PERMIS D'OCCUPER

Le soussigné informe qu'il peut être procédé à la vérification de la conformité au permis de construire.

L'architecte :

..... le

A retourner à: Commune de Villars-sur-Glâne, Services techniques,
Case postale 176, 1752 Villars-sur-Glâne 1
ou à déposer dans la boîte aux lettres de l'administration communale



N° de dossier :

N° d'article :

6

Genre de construction :

Adresse du chantier :

Entreprise :

Propriétaire :

DEMANDE DU PERMIS D'OCCUPER

Le soussigné informe qu'il peut être procédé à la vérification de la conformité au permis de construire.

L'architecte :

..... le

A retourner à: Commune de Villars-sur-Glâne, Services techniques,
Case postale 176, 1752 Villars-sur-Glâne 1
ou à déposer dans la boîte aux lettres de l'administration communale

Date de la visite.....

Communication du certificat de conformité

(art. 166 LATeC et 112 ReLATeC) :

Le certificat de conformité doit être remis à la commune, au SeCA, à la préfecture, et lorsqu'il s'agit d'un bâtiment protégé, au Service en charge de la Protection des Biens Culturels.

Les locaux destinés au séjour ou à l'accueil de personnes dans un bâtiment neuf, transformé ou rénové ne peuvent être occupés avant qu'un permis n'ait été délivré par la commune, sur la base d'un certificat de conformité.

Commune de Villars-sur-Glâne
Services techniques

Date de la visite.....

Communication du certificat de conformité

(art. 166 LATeC et 112 ReLATeC) :

Le certificat de conformité doit être remis à la commune, au SeCA, à la préfecture, et lorsqu'il s'agit d'un bâtiment protégé, au Service en charge de la Protection des Biens Culturels.

Les locaux destinés au séjour ou à l'accueil de personnes dans un bâtiment neuf, transformé ou rénové ne peuvent être occupés avant qu'un permis n'ait été délivré par la commune, sur la base d'un certificat de conformité.

Commune de Villars-sur-Glâne
Services techniques



N° de dossier :
N° d'article :

7

Genre de construction :
Adresse du chantier :
Entreprise :
Propriétaire :

CONTROLE DES AMENAGEMENTS EXTERIEURS

L'architecte :
..... le

A retourner à: Commune de Villars-sur-Glâne, Services techniques,
Case postale 176, 1752 Villars-sur-Glâne 1
ou à déposer dans la boîte aux lettres de l'administration
communale

Date de la visite.....

REMARQUES :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Commune de Villars-sur-Glâne
Services techniques



N° de dossier :
N° d'article :

7

Genre de construction :
Adresse du chantier :
Entreprise :
Propriétaire :

CONTROLE DES AMENAGEMENTS EXTERIEURS

L'architecte :
..... le

A retourner à: Commune de Villars-sur-Glâne, Services techniques,
Case postale 176, 1752 Villars-sur-Glâne 1
ou à déposer dans la boîte aux lettres de l'administration
communale

Date de la visite.....

REMARQUES :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Commune de Villars-sur-Glâne
Services techniques